

*Le budget—M. Lalonde*

Ce n'est pas pure spéculation. Cela veut dire tout simplement qu'il y aura plus de pauvres, plus de gens mal habillés, plus de gens mal logés, plus de mal nourris et de mal instruits. C'est une abdication dramatique de la part du ministre, dont les intérêts pour une politique progressiste étaient bien connus. Cela me fait penser à une déclaration de faillite, lorsque j'entends le ministre dire que le concept du partage est étroitement lié à la base même de la tradition canadienne, et qu'il ne croit pas que l'État doit tout faire seul. Sur quoi allons-nous compter, sur la Fédération des œuvres? Est-ce là la réponse, compter sur la Fédération des œuvres et sur les dons généreux de ces dames patronnesses qui s'adressent aux pauvres de Broadview-Greenwood en disant: «Voici un don. Je partage avec vous en vous offrant une dinde pour Noël et un gâteau pour votre anniversaire?» Est-ce le genre de partage auquel le ministre fait allusion?

Le retour à la charité privée est une abdication des droits sociaux fondamentaux des Canadiens. L'idée d'en revenir à une sorte de partage privé est digne du rotarien qu'est devenu récemment le ministre des Finances (M. MacEachen).

*[Français]*

Monsieur le président, il y a 45 ans, il y avait un gouvernement socialiste en France. Le premier ministre de ce gouvernement était un grand socialiste de la tradition démocratique Léon Blum. On lui a demandé à la fin de sa vie: Alors en quoi consiste votre contribution à la société? Est-ce que vous êtes heureux de ce que vous avez fait avec votre gouvernement, ce gouvernement populaire dans les années 1930, années très difficiles? Il a dit: Eh bien, oui, parce que j'ai reçu une lettre d'un grand-père qui m'a écrit: «Grâce à vous et grâce à votre gouvernement, j'ai pu voir la plage et la mer avant de mourir.»

*[Traduction]*

Il n'y a pas un seul Canadien, qu'il habite Broadview-Greenwood ou ailleurs au Canada, qui pourra écrire au ministre des Finances ou au premier ministre (M. Trudeau) pour lui dire: «par suite du budget, grâce à vous, je vais enfin pouvoir me rendre au bord de la mer et à la plage» parce que la mer et la plage sont réservées justement à ceux qui ont les moyens de se les offrir depuis bien trop longtemps dans notre société, et que rien n'a été fait pour changer cet état de choses.

Voilà donc pourquoi j'éprouve la plus grande fierté à présenter l'amendement que mon parti a proposé pour manifester mon désir ferme de m'opposer résolument à ce budget spéculaire, rempli de platitudes et sans profondeur, qui par ses déclarations se révèle dénué d'idées et qui condamne les Canadiens à un avenir bien moins brillant, bien moins riche, bien moins prometteur et moins compatissant que celui qu'ils méritent.

**L'Orateur suppléant (M. Blaker):** Après consultation, la Présidence a jugé recevable le sous-amendement présenté par l'honorable député. Plaît-il à la Chambre d'adopter ladite motion?

**L'hon. Marc Lalonde (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources):** Monsieur l'Orateur, je vois que le Nouveau parti démocratique disparaît mais j'espère que cela ne s'applique qu'à ses membres. J'ai l'honneur de participer aujourd'hui au débat à propos du programme national d'énergie et de ce qu'il va réserver au Canada et aux Canadiens. Avant d'aborder la substance de mon discours, je voudrais m'arrêter pendant un

instant à la longue rumination à laquelle s'est adonné l'honorable député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) sur ce que l'on avait qualifié de «budget d'un gouvernement défunt».

Hier soir, l'honorable représentant a fait allusion à une augmentation de 30c. par pied cube du prix du gaz. Je ne m'étonne pas qu'il ait eu tant d'ennuis dans ses fonctions de ministre des Finances car il ne sait pas faire la différence entre un pied cube et mille pieds cubes. Aujourd'hui, il a cité une masse de chiffres. Pour tirer les choses au clair, je voudrais consigner au hansard un certain nombre de données afin que le public canadien puisse juger ce que le budget conservateur de l'année dernière aurait pu lui réserver au chapitre des prix de l'essence, du fuel domestique et du gaz naturel. Je vais m'accorder le luxe de faire verser ces chiffres au compte rendu. Je crois qu'ils sont assez éloquentes. D'après nos prévisions le budget de 1979, le budget Crosbie comme on l'appelle, aurait eu pour effet de faire monter le prix du gallon d'essence à \$1.56 en 1981; à \$1.75 en 1982; à \$2.32 en 1983 et à \$2.63 en 1984. En comparant ces chiffres avec ceux du présent budget qui établit le prix du gallon d'essence à \$1.36 en 1981; à \$1.53 en 1982; à \$1.71 en 1983 et \$1.95 en 1984, on constate qu'il y a une différence de prix de plus de 60c. par gallon d'essence entre notre budget et celui qu'avait proposé le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) l'an dernier.

La différence entre les prix du gaz naturel sont plus frappantes encore. Si l'on prend le prix du gaz naturel arrivant à Toronto, en dollars par 1000 pieds cubes, non pas par pied cube, on aurait obtenu avec le budget proposé en 1979 les prix suivants: 1980: \$2.75; 1981: \$3.45; 1982: \$4.10; 1983: \$6.55; et 1984: \$7.90. Notre programme nous permettra de vous offrir les prix suivants: \$2.90 pour 1980; \$3.05 pour 1981; \$3.50 pour 1982; \$3.95 pour 1983; et \$4.60 pour 1984.

## ● (1740)

La différence entre \$7.90 et \$4.60 par mille pieds cubes en 1984 représente un écart de plus de \$3.30 entre le budget de M. Crosbie et celui présenté par le gouvernement hier soir.

Le député a longuement parlé du mazout. Il se lamente au sujet du sort réservé à ceux qui devront se chauffer au mazout durant les quelques prochaines années. Je rappelle au député et aux Canadiens que le budget de M. Crosbie en 1979 aurait signifié, compte tenu de la conjoncture actuelle et à supposer que le prix international du pétrole n'augmente pas trop, un prix de \$1.96 le gallon. En vertu de notre proposition, le prix maximum sera de \$1.51, un écart d'environ 45c. pour chaque gallon de mazout. Néanmoins le député de Saint-Jean-Ouest (M. Crosbie) a osé s'attrister, alors qu'il tentait d'agir ainsi à l'égard des Canadiens l'an dernier. Je crois que les Canadiens y ont vu clair en février dernier, de sorte que je n'ai pas l'intention de parler des conséquences de ce budget rejeté pour le plus grand bien du Canada.

Dans le domaine de l'énergie comme dans bien d'autres choses, l'art de bien réussir en politique exige qu'on fasse des promesses raisonnables aux électeurs, tandis que l'art de bien gouverner, exige qu'on respecte ces promesses. Dans le budget d'hier soir et dans notre stratégie énergétique nationale, nous avons fait les deux, et je crois que les Canadiens de tous les coins du pays ne manqueront pas de nous approuver au cours des semaines à venir.